



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.


Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

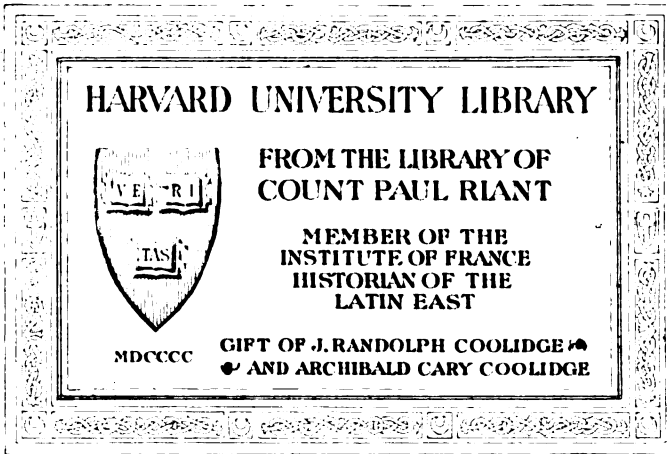
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Ar  
830  
33

WIDENER LIBRARY  
  
HX 668B 5

Artc 830.33











# MANNÉ-ER-H'ROEK.

---

## DOLMEN DÉCOUVERT SOUS UN TUMULUS

A LOCMARIAQUER

PAR M. LEBEUVRE

Préfet du Morbihan, Membre de la Société polymathique.

ET M. RENÉ GALLES

Sous-Intendant militaire, ancien Élève de l'École polytechnique, Membre de la Société polymathique du Morbihan et de la Société linnéenne de Maine-et-Loire.

---

Rapport à la Société polymathique (classe d'archéologie), par M. René Galles.  
(Séance du 25 Novembre 1863.)

---

Vendu au profit des Veuves et des Orphelins de marins  
de Locmariaquer.

---

PRIX : 4 FRANC.

---

VANNES

IMPRIMERIE DE J.-M. GALLES, RUE DE LA PRÉFECTURE.

---

1863.



1862  
1863  
1864

Arc 830.33

Harvard College Library  
Rising Collection  
Gift of J. Paul Smith Coolidge  
and Archibald Cary Coolidge  
February, 1906.

# MANNÉ-ER-H'ROEK.



## DOLMEN DÉCOUVERT SOUS UN TUMULUS

A LOCMARIAQUER.



### I

**BUT DE LA RECHERCHE. — SYSTÈME DE FOUILLE ADOPTÉ.**

**MESSIEURS,**

Au mois de septembre dernier, M. le Préfet du Morbihan, dont vous connaissez les sympathies pour nos travaux, m'a demandé mon concours pour faire opérer des fouilles à Locmariaquer; M. Lefebvre m'adressait, en même temps, une autorisation du maire de cette commune, qui mettait à notre disposition deux tumulus bien connus, l'un situé au sud-est du bourg, l'autre placé au côté opposé, et dont l'extrémité occidentale montre déjà le beau dolmen que vous connaissez.

J'ai accepté, avec un empressement que vous comprendrez, la mission qui m'était si gracieusement offerte. En effet, Messieurs, prononcer devant vous le nom de Locmariaquer, c'est prendre un moyen facile et sûr d'éveiller votre curiosité et d'attirer votre bienveillante attention. Tous, vous connaissez la silencieuse presqu'île, où un pauvre bourg remplace, à présent, une importante cité qui fût peut-être, autrefois, la Venise des lagunes armoricaines; vous savez les jeunes ruines de l'occupation romaine envahissant, de toutes parts, les gigantesques débris de la vieille nuit celtique; vous avez parcouru le cirque dont l'élégante rotonde circonscrit aujourd'hui le triste carré d'un cimetière, et vous avez mesuré les débris du menhir géant qui, debout, atteignait le tiers de la hauteur des tours de Notre-Dame.

Si Carnac a pour lui le nombre, Locmariaquer a l'énormité : ici

tout est grandiose; puis, sur l'autre rive de la rivière de Crach, les pierres sont silencieuses, elles ne sont marquées d'aucun signe, et c'est à peine si le dolmen du mont Saint-Michel est timbré d'une signature humaine; tandis que, de ce côté, tout accuse une peuplade *écrivaine* et rebelle à cette austère loi du silence que l'on veut attribuer aux druides. Toute pierre est constellée de dessins d'apparence capricieuse, couverte de signes étranges; on les retrouve partout, au *Manné-Lud*, à la *Table de César*, à celle *des Marchands* (1), et sous les décombres du long monument des *Pierres plates*. C'est donc dans cette région que l'on peut, avec quelque vague espoir de succès, prononcer l'évocation que notre savant abbé Mahé jetait dans son enthousiaste impatience : « Pierre, parle donc! »

Considérés dans leur ensemble, les monuments celtiques de Locmariaquer semblent former deux grandes lignes parallèles se dirigeant du sud-est au nord-ouest. Entre ces lignes, se remarque une dépression du sol qui, là, plus humide et mieux protégé contre les vents de la mer, fut autrefois, dit-on, couvert d'une épaisse forêt dont les menhirs et les dolmens auraient ainsi longé les deux lisières. L'une de ces rangées aurait pour tête les *Pierres plates*; l'autre commencerait au tumulus que j'ai choisi, sur les deux qui m'étaient offerts, préférant ainsi celui où rien n'était encore trouvé et qui, désigné sur les cartes marines par le nom de *Butte de César*, n'est connu dans le pays que sous celui de *Manné-er-H'roëk* (montagne de la fée). (Note A.)

Ce nom seul, vous l'avouerez, avait je ne sais quel mystérieux attrait; et, sans y attacher une importance exagérée, il est permis de remarquer que le premier usage en remonte à une époque très reculée. Un vieux paysan m'assurait, en effet, que son père, voir même son aïeul, qui, comme lui, avaient vécu trois quarts de siècle, n'avaient jamais entendu appliquer à cette colline d'autre nom que celui-là.

Mon savant de village contait même là-dessus une histoire (Note B). Vous pourrez la lire à la fin de ce travail, et, Messieurs, n'oublions pas que, dans le brouillard, les réalités semblent souvent des nuages, et que, s'il faut éviter d'attribuer aux traditions populaires une valeur excessive, il faut se garder aussi de les négliger tout-à-fait. Peut-être serait-il bon de noter dans celle-ci seulement deux choses et de les garder sous bénéfice d'inventaire : le vague souvenir d'une femme qui aurait élevé ce tumulus, le vague souvenir encore d'une expédition maritime faite par celui auquel il était destiné.

Puis, laissons la légende : aussi bien, ce domaine appartient, et c'est droit de conquête, à deux de nos collègues qui ont su nous en

---

(1) *Dol-mer*, table de la fille; on aurait traduit, par erreur, *merh* par *mercator*, d'où *Table des Marchands*. (Note de M. A. Taslé.)

faire les honneurs par tant de charmants récits (1). L'œuvre que je poursuis est moins attrayante et vous en excuserez les arides longueurs; mais je veux, vous évitant de nombreux voyages et une mer souvent inclemente, vous faire assister cependant à nos travaux comme à leur succès; je veux encore constater ici mes hésitations et mes erreurs, afin qu'au jour où je ne serai plus parmi vous pour les dire, d'autres, plus heureux, évitent d'y tomber.

**Le Manné-er-H'roëk est une colline artificielle qui mesure 10 mètres en hauteur, et, à sa base, 100 mètres dans un sens et 60 seulement dans l'autre. Elle présente à peu près l'apparence de la moitié d'un ellipsoïde que l'on aurait coupé suivant son grand axe; sa plus grande longueur est orientée du nord-ouest au sud-est (Planche I), et ceux de vous qui ont descendu la jolie rivière d'Auray, voyant notre tumulus, non loin du cap qui fait face à *Port-Navalo*, s'allonger, dans la brume, entre les deux rivages de la pointe de *Kerpenhir*, ont pu le comparer à une gigantesque tortue endormie.**

Du sommet, l'on découvre un grand nombre d'autres tombeaux celtiques encore recouverts de leurs carapaces de granit : dans l'angle nord-ouest, le *Manné-Lud* que l'on relève sous l'angle de 30° avec la méridienne, et, plus loin le mont *Saint-Michel*, sous celui de 70°; dans l'angle opposé, le *Petit-Mont*, *Tumiac*, *l'Île-Longue* et *Gavr'Innis*, sous les angles de 40, 62, 98 et 104 degrés.

Je remarquerai, en passant, qu'il est un de ces monuments que l'on aperçoit de tous les dolmens et de tous les tumulus de la côte : c'est *Gavr'innis*; est-ce un hasard?

De part et d'autre du *Manné-er-H'roëk*, et vers l'extrémité orientale de son grand axe, on voit : au sud, un petit menhir, encore debout, qui n'a guère que 1<sup>m</sup> 30 de hauteur; au nord, un groupe de deux beaux menhirs, renversés et brisés, qui n'ont pas moins de 8 mètres chacun.

Je savais que les vastes flancs de cette tombelle, qui ne cube pas moins de 20,000 mètres, devaient renfermer un dolmen sépulcral. Ce dolmen pouvait être, comme à *Saint-Michel*, uniquement composé d'une chambre courte et fermée, ou bien précédé d'une galerie comme à *Kercado*. Dans le second cas, le moyen le plus rapide de rencontrer le monument intérieur était évidemment de fouiller au-dessus du point probable où devait être l'entrée de la galerie; ce point se trouvant nécessairement assez éloigné du sommet, et, par suite, sous une région plus basse de la tombelle, le travail était beaucoup moins considérable. Mais, en agissant ainsi, je ne trouvais rien si le tumulus ne renfermait qu'une crypte centrale isolée, tandis qu'en faisant passer ma fouille très près du sommet, du côté où, dans l'autre hypothèse, se serait dirigée l'allée couverte, j'étais, dans les deux cas, assuré du succès.

---

) MM. Fouquet Dulaurens de la Barre.

Or, dans toutes les tombelles fouillées jusqu'ici, nous avons toujours trouvé : dans les grandes, un dolmen sans galerie; dans les petites, un dolmen précédé d'un corridor débouchant assez près de la base du monticule.

La constance de ce fait ne pouvait manquer de frapper un judicieux esprit; M. le Dr de Closmadeuc nous communiqua cette pensée que, peut-être, lorsque nos antiques ancêtres voulaient consacrer un dolmen à la sépulture d'un seul personnage, ils construisaient seulement une chambre, la fermaient, et, la condamnant à une solitude éternelle, la couvraient d'une énorme montagne; tandis que, s'ils voulaient préparer, comme nous le faisons encore de nos jours, une sépulture de famille ou de dynastie, ils faisaient précéder le dolmen par une allée qui, débouchant, suivant une orientation connue, au bas du tumulus alors considérablement diminué, permettait d'ouvrir facilement le tombeau, et d'y pénétrer chaque fois qu'un nouveau deuil venait les frapper. Notre fouille de Kercado ajoute encore à la probabilité de cette ingénieuse hypothèse, en nous présentant des ossements qui paraissent appartenir à des individus différents, et avoir subi des incinérations plus ou moins énergiques (Note C).

Le *Manné-er-H'roëk* se rapproche, par ses dimensions, de Tumiac et du mont Saint-Michel; c'était donc, d'après l'analogie, au centre qu'il était logique de chercher : c'est ce que j'ai fait.

Il fut cependant un instant où, m'abaissant toujours et ne trouvant rien, la crainte m'est venue d'avoir laissé, au sud de ma recherche, un dolmen à galerie, et d'avoir fait un travail inutile. Je me décidai alors à abandonner la grande tranchée centrale que j'avais établie, et à faire, plus bas, une coupure parallèle; mais, comme le transport des pierres extraites allongeait singulièrement mon travail, j'eus l'idée dangereuse de précipiter mes nouveaux déblais dans le cratère que j'avais creusé. J'allais ainsi, Messieurs, complétant la pensée des constructeurs de ce monument, ensevelir, et cette fois à jamais, sa cellule; car, si ces fouilles, infructueuses aujourd'hui, avaient été reprises plus tard, on n'aurait jamais cherché le dolmen au fond de cette tranchée comblée que j'aurais déclarée complète et inutile. Heureusement, je ne voulus pas remplir ce vaste entonnoir qui m'avait coûté si cher, sans en tirer du moins ce profit de déterminer exactement le niveau du sol naturel au-dessous du sommet du tumulus; le puits étroit que je fis creuser dans ce but rencontra bientôt ces grosses pierres que je connaissais du mont Saint-Michel et qui annoncent toujours l'approche des cryptes que nous cherchons. J'étais sauvé, et je découvrais le dolmen du *Manné-er-H'roëk*, à deux mètres plus bas que le point le moins élevé de la circonférence du tumulus à sa base. (Note D.)

## II

### DÉCOUVERTE ET EXPLORATION DU DOLMEN.

Je vous ai dit le travail, je vais vous montrer le résultat.

Je dois être, dès à présent, concis comme un procès-verbal.

Veillez d'abord vous représenter le tumulus dont je vous ai décrit les formes extérieures, ouvert, du nord-est au sud-ouest, par une large et profonde entaille dont le plan rappelle un peu la rainure de la patience à boutons dont se servent nos soldats. D'abord, un grand fossé, large, au sommet, de 11 mètres et dont la base, inclinée de dehors en dedans, se rétrécit à 2 mètres; puis, au bout de ce fossé, au milieu de la tombelle, un vaste cratère en entonnoir dont le cercle supérieur a 17 mètres de diamètre, et celui de la base 3 mètres seulement. (Planche I.)

Au sommet de l'entonnoir, vous distinguez la trace noirâtre d'une couche de terre, épaisse seulement de 40 centimètres, et au-dessous de laquelle, depuis le haut jusqu'en bas, vous ne voyez plus que des pierres sèches, irrégulièrement entassées.

Tout au fond du cratère, au bas de la paroi qui fait face à la tranchée, vous apercevez, béant, un trou noir vertical, à peu près carré. C'est l'entrée du dolmen.

Mais remontons ensemble au haut de la fouille, pour descendre de nouveau en recueillant précieusement tous les objets que nous trouverons en chemin.

Dans la couche de terre, voici d'abord 11 médailles romaines; elles commencent à Tibère et finissent à Trajan. L'une est en argent, c'est un Domitien, les autres sont en bronze.

Voici encore quelques débris de bronze : un anneau; une bague, dont le châton est marqué d'un X barré entre deux groupes de lignes parallèles; un petit lingot, arrondi d'un bout, brisé de l'autre, et qui pourrait être l'extrémité d'une agrafe de manteau.

Puis, toujours dans la terre, des morceaux de poterie et les débris d'un vase en verre, côtelé et identique à celui que Charles de Fréminville a déposé dans l'une des vitrines de notre musée. (Fouilles de la villa romaine de Kerhan, en Arradon.)

Dans le galgal, à 3 mètres de profondeur, nous rencontrons deux grains de collier à côtes en terre cuite coloriée : plus bas, un autre grain côtelé aussi, mais en pâte de verre; les côtes sont plus larges et plus vaguement accusées que dans les précédents; ce grain offre

d'ailleurs, perpendiculairement à son axe, des veines parallèles d'azur sur un fond noir. (Plan VI, fig. 13.)

Plus bas encore, se montre une bille de verre dont la matière est semblable à celle des débris de vase que nous avons trouvés en haut. Cette bille vient sans doute du sommet; car des éboulements se produisent à chaque instant dans la fouille, et, d'ailleurs, les terres de la couche supérieure nous suivent, et de petits objets comme celui-ci peuvent facilement être entraînés.

Prenant désormais, en adoucissant les pentes de nos talus, nos précautions contre cet inconvénient, nous sommes certains de trouver, à leur vraie place, cette petite boule et ces quatre singulières rondelles en terre cuite qui apparaissent dans la région comprise entre les deux niveaux de 6<sup>m</sup> 50 et de 8<sup>m</sup> au-dessous du sommet. Ces objets, s'ils firent partie d'un collier, comme semblent l'indiquer les trous qui les traversent, prouveraient, chez ceux qui s'en ornaient, une pauvreté relative ou une grande simplicité. On dirait un débris populaire sur cette tombe seigneuriale.

Ne négligeons pas, en passant, ces nouveaux débris de poterie, sensiblement différents de ceux que nous trouvions plus haut, et l'un de ces morceaux de charbon que nous rencontrons depuis quelque temps épars dans le galgal, ainsi qu'un assez grand nombre de pierres rougies et rendues friables par le feu.

Là encore, nous trouvons un beau grain de collier, cette fois en jaspe vert-bleuâtre; un autre semblable un peu au-dessous; un troisième à 8<sup>m</sup> 50; un dernier enfin, mais petit et en agate verte, à 10 mètres.

Nous voici rendus au dolmen; redoublons de minutieuses précautions, ne touchons à rien sans avoir déterminé le lieu précis, l'arrangement, les positions relatives, et, peu confiants dans notre mémoire, reportons tout à l'instant sur le croquis que nous dessinons à mesure que nous avançons.

D'abord apparaît un entassement de grosses pierres, se distinguant évidemment, par leurs dimensions, de celles qui forment, pour ainsi dire, la matière du tumulus. Ce chaos irrégulier de roches brisées, jetées pêle-mêle, semble être la ruine d'un dolmen écrasé; mais, rassurons-nous, ces pierres existaient au mont Saint-Michel; elles précèdent la crypte et en protègent l'entrée. Toutes, ici, sont brutes, irrégulières, une seule est timbrée de trois cupules semblables à celles de notre table de Carnac.

Écartons-les.

En voici une, au milieu d'elles, qui ressort, à première vue, sur toutes les autres, car elle est évidemment taillée, avec un soin que nous ne rencontrons pas d'ordinaire dans les constructions celtiques. C'est un parallépipède allongé, mesurant 1<sup>m</sup> 20 dans un sens, 40 centimètres dans l'autre, et 20 centimètres en épaisseur. Elle a été choisie

dans la carrière, car ses larges faces, parfaitement planes, ne sont que les surfaces naturelles de la feuille de granit d'où on l'a détachée; seuls, les deux longs côtés sont façonnés de main d'homme, de manière à être rendus à peu près parallèles entre eux, et légèrement arrondis dans le sens de leur épaisseur. Cette pierre, dont les deux bouts sont brisés, est fracturée en trois morceaux; le principal, qui en forme un peu plus des deux tiers, est horizontalement posé et parait comme callé en dessous, tandis que les deux plus petits sont là, jetés et séparés. Nous saisissons le plus gros fragment, nous le retournons avec peine, et, tout-à-coup nous apparaît, sur la face inférieure, un système de dessins très nettement gravés en creux, et dont la suite se retrouve sur les deux petits morceaux qui, renversés par rapport à l'autre, présentent les caractères sur leur face supérieure. Nous sommes bien à Locmariaquer, c'est une inscription.

Au milieu, dans un cartouche rectangulaire sur trois côtés et terminé vers l'autre par une courbe mammaire, sont des lignes sinueuses et variées qui nous rappellent vaguement les caractères arabes. Au-dessus se trouvent des signes étranges qui ressemblent certainement à des celtæ emmanchés, mais munis de bizarres appendices; au-dessous, des signes analogues et, de plus, une figure où l'imagination peut voir bien des choses, mais dont, malheureusement, une cassure a fait disparaître une partie.

Le dessin seul, un dessin fidèle, un estampage que je vous présente, parlant à vos yeux, vous en dira plus ici que tous mes essais de description. (Planche V.)

Mettons, avec précaution, de côté notre précieux granit, et continuons.

A un mètre de distance horizontale de l'inscription et séparées d'elle par de grosses feuilles rocheuses, nous trouvons deux pierres à forme de menhir, et non pas horizontales, mais inclinées en avant de nous à l'instar de celles qui ferment la chambre de Saint-Michel. Enlevons-les; l'une obéit, mais l'autre nous échappe et disparaît avec fracas dans un vide qui apparaît tout-à-coup derrière elle : c'est la crypte.

Nous nous sommes munis de bougies, entrons; après cependant avoir examiné cette issue que nous allons franchir, et en avant de laquelle notre pierre gravée, s'allongeant suivant le grand axe de la tombelle, semblait posée, non en bas comme un seuil, mais à une certaine hauteur, comme un grand verrou.

La crypte du *Manné-er-H'roëk* est quadrangulaire; plus vaste que celle de Saint-Michel, à laquelle elle ressemble beaucoup d'ailleurs, elle mesure 4 mètres de l'est à l'ouest, et près de 3 mètres du nord au sud. Sa hauteur est variable, car deux tables arrondies, semblables à des menhirs couchés, la couvrent, en s'accolant dans le sens de sa plus petite dimension, et leurs faces inférieures forment comme le



d'une tente au milieu de laquelle on peut se tenir debout, puisqu'on trouve 1<sup>m</sup> 72 d'élévation, tandis qu'à droite et à gauche la voûte se rapproche sensiblement du sol. (Planche IV.) Ces deux tables sont rompues, dans le sens de leur largeur, et les brisures se trouvent exactement sur le prolongement l'une de l'autre.

A travers la jointure imparfaite de ces deux énormes voussoirs, on voit qu'ils sont surmontés d'une troisième table qui est aussi brisée.

Les parois du dolmen sont faites d'une informe maçonnerie de pierres sèches, dont la plupart sont très grandes et paraissent s'engager profondément dans le galgal. L'une de ces pierres présente un creux formant une large calotte hémisphérique; mais ses formes usées nous font penser que c'est un débris de quelque roche de la côte où la mer aurait creusé ce trou arrondi.

L'entrée par laquelle nous avons pénétré, ménagée dans la muraille du nord-est, n'en occupe, vue de l'intérieur, que le quart supérieur à droite.

Nous avons très exactement déterminé l'orientation des deux diagonales, et nous en avons déduit celle de la chambre dans le sens de sa longueur; son axe fait avec la méridienne un angle de 40° à l'est. (Planche II.)

Nous trouvons le sol couvert d'une couche de terre sur laquelle gisent, près des murailles, quelques fragments échappés de celles-ci, et dont on reconnaît facilement l'origine aux brisures où l'on peut les adapter.

Tout, du reste, est en ordre dans le dolmen, et la surface des terres est parfaitement unie.

Immédiatement au-dessous de l'entrée, nous ramassons une belle pendeloque en jaspe vert, grosse comme un œuf. (Planche VI, fig. 4.)

Au centre de la chambre est posé, complètement découvert, un grand anneau plat en jade, légèrement ovale. Son grand diamètre intérieur a 93 millimètres, le plus petit 83; la largeur est de 2 centimètres et l'épaisseur de 7 millimètres. (Planche VI, fig. 1.)

Sur cet objet singulier est appuyée la pointe d'un magnifique celtæ, également en jade. Il a 35 centimètres et semble, tant ses formes élégantes sont purement conservées, sortir des mains de l'habile ciseleur qui l'a taillé. (Planche VI, fig. 2.)

Au bout du celtæ, près de la tranche, se trouvent deux grosses pendeloques en jaspe vert; plus loin un celtæ en jade blanc, et encore une pendeloque de jaspe.

L'anneau, le grand celtæ, le petit et les pendeloques sont très visiblement placés en ligne droite, et cette ligne coïncide parfaitement avec une des diagonales de la chambre, celle qui, allant du nord-est au sud-ouest, fait un angle de 4° à l'est avec la méridienne. (Planche II.)

La couche de terre, sondée en divers points, n'a pas plus de 5 à 6 centimètres d'épaisseur; retirée et sassée avec le plus grand soin, on n'y trouve rien en outre des objets que nous venons de décrire et qui étaient posés à sa surface, sans y pénétrer aucunement.

Au-dessous, apparaît un dallage dont les pierres plates, très grandes surtout en s'éloignant de l'entrée, sont irrégulières mais cependant agencées, les unes contre les autres, sans laisser de vides. Ce dallage (Planche III.) est séparé en deux parties distinctes par une rangée de pierres peu épaisses, posées sur champ, traversant la crypte dans sa largeur, et qui pénètrent jusqu'au sol naturel, se succédant les unes aux autres sans intervalles.

Le sol artificiel de notre cellule se trouve ainsi partagé en deux régions que nous allons explorer successivement.

Celle qui touche à l'entrée est de beaucoup la plus étroite; elle n'a guère qu'un mètre de largeur; mais, vers l'est, elle s'enfonce, en coin très aigu, entre le dallage de la seconde région et la paroi du dolmen.

Découverte, cette première zone est trouvée remplie d'une espèce de terreau humide, ayant un aspect rougeâtre très prononcé, et qui, desséché, prend une couleur de rouille.

Là, nous trouvons, mêlés sans ordre au terreau, mais plus nombreux vers la partie orientale et dans l'encoignure dont nous venons de parler, 101 *celtæ*.

Il y en a 90 petits en trémolithe dure, et 11 grands en jade; ceux-ci sont *tous brisés* : l'un d'eux a 47 centimètres, et leurs formes, très variées, passent, d'une lame plate et large de hache, au soc épais et étroit d'une pioche de terrassier. On en trouve un qui, tordu vers la pointe, figure assez bien une grande larme de pierre. (Planche VI, fig. 6, 7, 9, 10, 11, 12.)

Cette sorte d'antichambre bien vidée, complètement fouillée et nettoyée jusqu'au roc qui forme le sol naturel, passons de l'autre côté de la petite enceinte de dalles posées debout, et enlevons le pavé du fond de la chambre.

Ici, nous trouvons des terres toutes différentes du terreau rouge dont nous venons de parler; elles forment une boue très délayée, ce qui s'explique par le suintement des eaux pluviales à travers la brisure des tables du dolmen. Les gouttes tombent encore, fréquentes et limpides, pendant que nous faisons notre curieuse exploration.

De ces terres humides et pâteuses que, pendant trois journées entières, nous avons palpées et malaxées à plusieurs reprises, nous retirons :

5 belles pendeloques en jaspe vert;

44 très petits grains de collier en jaspe, en quartz et en agate;

1 prisme de quartz cristallisé;

3 morceaux de silex très tranchants;  
2 petits celtæ de trémolithe et les débris d'un troisième;  
Une quantité notable de charbon;

Enfin, (cette circonstance est à noter), tout au fond du dolmen, près du roc sur lequel il est bâti, *quelques débris de poterie.*

La couche des terres boueuses, au-dessous des dalles, avait 30 centimètres de profondeur; les dalles même mesuraient, comme la couche de terreau dont elles étaient surmontées, 6 centimètres d'épaisseur; l'ensemble de la partie comblée de l'intérieur de notre crypte diminuait donc de 42 centimètres la hauteur primitive que notre fouille a restituée à celle-ci.

Il est utile encore de remarquer que le dallage du dolmen n'allait pas jusqu'à la paroi opposée à l'entrée, mais qu'il s'arrêtait à 40 centimètres environ de cette muraille; l'intervalle ainsi laissé découvert était rempli de terres dans lesquelles nous n'avons rien trouvé.

Le roc qui forme le fond naturel de la chambre et que nous avons tenu à dénuder, se détachait, très facilement, en feuilles peu épaisses, de couleur ocreuse, dont nous avons, au premier abord, pris les parcelles pour des fragments de poterie.

Et maintenant, Messieurs, fermons notre procès-verbal où se trouve décrit, avec une minutie peut-être un peu fatigante, mais nécessaire, tout ce que nous avons vu; quittons enfin ce lieu sombre et fermé où nous sommes restés si longtemps, et venons, en plein et bon soleil, rassembler nos souvenirs : vous les discuterez avec prudence; je n'ai plus, pour moi, qu'à vous poser quelques timides questions.

### III

#### OBSERVATIONS.

D'abord, le *Manné-er-H'roëk* est-il un tombeau? J'en ai la conviction profonde; et cette conviction, je crois que vous la partagerez. De puissantes raisons d'analogie, des rapprochements évidents de similitude, une identité presque complète, me paraissent attester que, comme à Tumiac, où vous avez pour la première fois positivement constaté une sépulture, comme à Saint-Michel et à Kercado, dont je vous ai remis les précieuses dépouilles, nous venons de visiter ici un antique sépulcre. Mais la preuve, la preuve certaine, irrésusable, je ne puis vous la donner, je ne l'ai pas : malgré les recherches les plus soigneuses et les plus opiniâtres, je n'ai pas trouvé d'ossements.

J'ai cherché pendant quatre jours entiers; seul, avec Louis Galles, avec le Dr Alphonse Mauricet, avec M. de Closmadec, qui a bien voulu m'aider à sonder le sol et les murailles; nulle part ne se sont montrés des restes humains.

Est-il possible que la substance osseuse, intimement mêlée aux terres où elle avait été déposée, ait complètement disparu? à l'œil simple, peut-être; au microscope? j'en doute; à l'analyse? il faudrait pour cela, ce me semble, un concours de circonstances chimiques peu probable. J'ai recueilli de ces terres, en quantité suffisante, dans les différentes régions du dolmen; je n'y vois rien de ce que je cherche, je les livre à vos laborieuses investigations.

Si vous ne trouvez pas, il se peut encore que la sépulture soit extérieure au dolmen; ce serait exceptionnel, mais ce n'est pas impossible: alors de nouvelles recherches nous la montreraient.

Enfin, si réellement (et ceci est bien difficile à constater) il n'existe plus d'ossements, ni dans le tumulus, ni dans sa cellule, faudrait-il en conclure qu'il n'y en a jamais eu?

Je le crois.

Car, personne n'a fouillé avant nous; je n'en veux d'autre preuve que l'ordre qui régnait partout à notre arrivée, et la profondeur de l'abîme qu'il nous a fallu creuser. D'ailleurs, d'autres seraient-ils allés avec tant de peine chercher sous cette montagne quelques débris humains, pour nous laisser généreusement toutes nos richesses?

Quand on aura, pour ainsi dire, sassé le tumulus, quand l'analyse aura prononcé, alors, seulement alors, on pourrait conclure; et quoi encore?

N'est-il donc pas possible que l'on ait élevé un tombeau vide, en accomplissant, pour des restes absents, toutes les cérémonies des funérailles dont nous trouvons les traces? Nous avons du charbon, mais l'on a, dans d'autres temps, brûlé des effigies, et nos poètes sauvages ont bien pu brûler des souvenirs. C'est une extrême hypothèse, et je vous ai dit à quelles excessives conditions de recherches infructueuses je m'y laisserais aller; alors je vous rappellerais la légende attachée à ce tumulus, cet être chéri ou sacré, perdu sur le vaste Océan; et cette pierre à inscription, posée *en dehors* de la crypte, tandis que partout ailleurs les sculptures couvrent, à l'intérieur, les parois ou la voûte du monument lui-même! Serait-ce donc là l'effigie hiéroglyphique qui remplace l'absent, et voudrait-elle dire: « *abest?* »

Mais nous n'avons pas besoin de faire appel à ces bizarres pensées; les restes humains, ne le croyez-vous pas, existent ici comme ailleurs, ils ne sont pour nous qu'égarés.

Le *Manné-cr-H'roëk* est bien une tombe, et c'est la tombe d'un grand; car personne ne peut admettre que ces énormes collines aient jamais pu être dressées pour ensevelir un personnage vulgaire. Ce sont

les mânes d'un chef qui les habitent, et parmi les objets trouvés dans le sépulcre, nous devons rencontrer toujours quelque signe caractéristique de sa puissance; ce signe, ne le voyez-vous pas avec moi dans ces colliers et ces pendeloques de jaspe qui accompagnent les restes de ceux que j'appellerais les Celtes de grandes tombes, comme nous disons en Algérie, pour désigner l'aristocratie des tribus, les Arabes de grandes tentes.

Mais ici, deux circonstances exceptionnelles distinguent notre découverte de celles qui l'ont précédée : l'anneau circulaire trouvé dans le dolmen et l'inscription trouvée en dehors.

Nous ne croyons pas que rien de semblable à ce cercle ait paru jusqu'à présent dans les monuments funéraires de l'époque à laquelle appartient celui-ci. Quelle était la destination de cet objet? Il ne peut avoir été qu'un signe ou un emblème politique ou religieux. « Dans » les bas-reliefs de Persépolis, toutes les représentations royales » sont accompagnés d'une figure emblématique que l'on nomme » le *Ferouer* du roi, intelligence supérieure qui protège sa personne. » (Charles Texier, Description de l'Arménie, Perse et Mésopotamie.) Eh bien, chaque *Ferouer* est muni d'un grand anneau qui rappelle beaucoup le nôtre.

Quant à cette inscription curieuse que je considère comme le fait capital de cette découverte, elle préoccupe déjà le monde savant. Elle éveilla d'abord l'attention, j'allais dire l'enthousiasme de notre barde des *Barzas-Breiz*; mais c'est ensuite d'Irlande que nous arrivent d'impatientes questions; un membre distingué de l'Académie royale de Dublin, à qui j'ai communiqué un simple croquis de notre pierre gravée, m'écrit les lignes suivantes, que je vous demande la permission de vous citer; elles sont l'expression complète de ma propre pensée et vous la diront bien mieux que je ne saurais le faire.

« La pierre inscrite que vous avez eu la bonne fortune de trouver, » sous la butte de César, nous parait avoir une très grande valeur » ethnologique. Les dessins qui la couvrent ont un caractère *sui* » *generis*, qui diffère complètement de tout ce qu'on a trouvé jusqu'ici » en Europe. Il est impossible de regarder l'arrangement de ces » dessins, sans être frappé de l'interposition de cet espèce de panneau » au milieu de l'armée de celtæ qui le précèdent et le suivent, » absolument comme on trouve, sur les monuments égyptiens, au » milieu des hiéroglyphes, un cartouche contenant le nom du per- » sonnage que l'on a voulu rappeler. Ces haches ont-elles, en effet, » un sens hiéroglyphique, ou est-ce simplement une représentation » des armes favorites du chef dont le nom peut être exprimé par » les caractères compris dans le panneau? Sans l'aide d'un plus grand » nombre de matériaux, il serait téméraire de se prononcer sur une » pareille question....

.....

» Cette sculpture (celle du panneau) présente essentiellement un caractère non européen; en la considérant, on est tenté de s'écrier : » *comme c'est asiatique !...* et chaque ligne de ces dessins extraordinaires semble dire : *Nous ne sommes l'œuvre d'aucune des races européennes existant aujourd'hui*; s'il en est ainsi, nous regardons » ici une page de l'histoire de l'homme qui n'a jamais été ouverte, » et chacun de ces traits devient d'un immense intérêt. »

Telle est, Messieurs, l'appréciation de sir Samuel Ferguson.

Érin et Armor, ne l'oublions pas, sont deux filles d'une même mère indienne. Sans doute notre sœur, mieux protégée par la nature et restée pure au-delà des mers du brutal passage des légions romaines, a conservé, moins effacées, les précieuses traces originelles. Nous aimons singulièrement, quant à nous, ces causeries de famille sur un passé commun, et nous en augurons de vives et précieuses clartés. (Note E.)

L'œil exercé de l'habile conservateur de notre Musée avait aussi été frappé de l'importance que pouvait avoir cette inscription, et sachant que la pierre qui la porte ne devait pas nous rester, il a eu l'excellente idée de la faire reproduire à la fois par le moulage et par la photographie : je vous demanderais instamment de vouloir bien donner suite à ce projet. (Note F.)

Un mot encore et, enfin, j'ai fini.

Il me paraît probable que notre tumulus était recouvert d'une enveloppe de terre; si l'on n'en trouve plus de restes que sur le sommet et tout-à-fait en bas, c'est que, sans doute, les eaux pluviales agissant plus énergiquement sur les parties inclinées de la tombelle, y ont dénudé le galgal. (Note H.)

Il resterait à se demander si la forme allongée du *Manné-cr-H'roëk* n'indiquerait pas la présence de plusieurs cryptes semblables à celle que nous avons trouvée au centre : d'autres fouilles pourraient seules donner une certitude à cet égard; mais des recherches curieuses que j'ai commencées ailleurs et qu'un motif fort vulgaire, le manque d'argent, m'a forcé d'interrompre, m'ont mis sur la trace d'un fait qui peut-être empêcherait de conclure, *a priori*, des formes étendues d'un tumulus, la pluralité des chambres intérieures. Peut-être ces collines de pierres ou de terres rapportées ont-elles eu encore un autre but que d'enfouir un sépulcre; celui de garantir à jamais du passage des vivants l'étendue tout entière du lieu, devenu sacré, où s'étaient accomplis les rites des funérailles.

Vous avez été frappés de ces traces romaines trouvées dans les terres dont nous venons de parler; vous avez remarqué ces débris de bronze, de verre, de poterie, se faulant à travers les pierres du tumulus, comme pour aller à la rencontre des choses d'une toute autre origine qui, de leur côté, semblent s'élever du dolmen; image

d'une civilisation succédant à une autre bien plus rudimentaire. Nul d'entre nous, d'ailleurs, n'aura la pensée de chercher, dans ces médailles, la date du monument lui-même. Leur présence prouve tout simplement qu'il existait, ce dont nous ne doutons guère, à l'époque de l'occupation romaine, et qu'alors comme aujourd'hui il a été *extérieurement* visité. Sa position topographique, comme son relief, le rendaient d'ailleurs parfaitement propre à l'établissement d'un poste militaire, et de là peut-être, ce nom, donné par quelques-uns, de *Butte de César*.

Faut-il donc désespérer de trouver l'âge de ces monuments, que nous nommons *celtiques*, un peu à l'aventure, et peut-être comme nous nommons *gothiques* les constructions du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle de notre ère ?

Faut-il désespérer de connaître à quelle race perdue il faut les attribuer ?

Voici que les pierres parlent; mais nous ignorons leur langue, et, en vérité, nous ne pouvons espérer qu'elles connussent la nôtre. Cette langue primordiale, qui nous l'apprendra ?

Serait-ce toi, sorcière ou fée, *h'roëk* du *Manné* de *Kerpenhir* ? Et cet étrange anneau, s'il était autrefois la clef des secrets de l'avenir, ne pourrait-il, aujourd'hui, devenir pour nous celle des secrets du passé ?

Vannes, 25 Novembre 1863.

RENÉ GALLES.

NOTA. — J'ai fait, en passant, page 1, allusion au cirque romain de Locmariaquer. Il ne me paraît pas complètement avéré que ce terrain, en pente et de forme circulaire, ait bien réellement été un cirque : je tiens à exprimer mon doute que d'autres, plus savants, partagent.

---

---

## NOTES.

---

**A.** — Telle est, du moins, la traduction que M. le Dr Fouquet donne, dans son estimable *Guide du touriste dans le Morbihan*, et des habitants de Locmariaquer m'ont dit que cette signification de *fée* ou *sorcière* était effectivement, dans le pays, attribuée à ces mots bretons. Cependant, il serait peut-être plus rigoureux de traduire le mot *h'roek*, par *femme*, dans le sens tout spécial de *la femme de quelqu'un, l'épouse*.

**B.** — Autrefois, il y a bien longtemps, une pauvre veuve qui ne possédait qu'un fils, avait eu la douleur de se voir enlever cet unique soutien de sa vieillesse; une loi guerrière avait obligé le jeune Breton à s'embarquer pour de lointaines plages. Des années et des années s'écoulèrent, l'enfant bien-aimé ne revenait plus : tous disaient qu'il était à jamais perdu; mais le cœur d'une mère espère toujours, et la triste Armoricaine se rendait chaque jour, à la pointe de Kerpenbir, d'où elle regardait l'immensité des eaux, interrogeant, de son regard humide de larmes, les profondeurs de l'horizon, pour y découvrir la voile empourprée (1) qui devait lui ramener le bonheur. Un soir où, comme d'habitude, elle allait regagner son foyer désert, une vieille femme s'approcha d'elle, lui demanda le sujet de ses pleurs, et, ayant entendu son douloureux récit, lui conseilla d'amonceler un gros tas de pierres, afin qu'étant montée dessus, elle put voir plus loin et découvrir peut-être le navire attendu. Pendant toute la nuit, les deux vieilles apportèrent, dans leurs tabliers, les pierres qu'elles ramassaient éparses dans la lande; et quand, au matin, leur œuvre fut finie, la Bretonne fut effrayée de l'énorme butte qu'elles avaient entassée : mais l'autre la rassura, l'aida à monter au sommet, et bientôt la mère consolée apercevait le vaisseau de son fils. La fée avait disparu.

**C.** — Il faut remarquer cependant que les dolmens sans allée couverte paraissent différer de ceux qui en sont pourvus, par le *système de construction* en même temps que par le plan. Les premiers offrent une sorte de *maçonnerie* en pierres sèches; les autres sont construits de grosses pierres posées debout, et la maçonnerie de pierres sèches n'y apparaît que subsidiairement. C'est d'ailleurs, dans un des monuments de la seconde espèce qu'ont été trouvés les carcans d'or de Plouharnel, tandis que ceux de la première ne nous présentent que des *objets en pierre*. Cette différence ne signalerait-elle pas une différence d'époque ?

---

(1) On sait que les marins du Morbihan enduisent les voiles de leurs navires d'une teinture conservatrice qui donne à la toile une couleur rouge foncée.



**D.** — M. du Haut-Plessis, ingénieur en chef du département, a bien voulu mettre à ma disposition, pour surveiller le travail qui n'a pas demandé moins de vingt ouvriers pendant six semaines, un employé secondaire des ponts et chaussées, pour le moment inoccupé. Je tiens à remercier ici M. Lepape du concours zélé et intelligent qu'il m'a donné.

**E.** — « Émigrés de l'Asie centrale vers l'Occident de l'Ancien-Monde, avec leur religion, leur langue, leurs traditions, les peuples de la famille indo-celtique s'étaient ramifiés d'étape en étape, avant d'avoir un établissement durable et un développement régulier, dans la péninsule armoricaine, les Iles Britanniques et l'Irlande.

» La position de cette Ile avait sauvé ses guerriers de l'épée de César.... »  
(V<sup>te</sup> de la Villemarqué, de l'Institut. — La poésie des cloîtres celtiques.)

**F.** — L'inscription a été photographiée et moulée en plâtre par les soins d'une commission nommée par la Société polymathique, sur la proposition de M. Taslé.

**G.** — Cependant la quantité de terre est tellement faible, qu'il ne serait pas impossible qu'elle eût une origine naturelle. Le premier dépôt pourrait être attribué au détrit de ces lichens entêtés qui naissent et vivent sur les roches les plus arides; une végétation plus riche y aurait succédé, et, enfin, les paysans de la côte auraient, suivant leur coutume, augmenté et engraisé ce sol à l'aide des warechs du voisinage. Un petit et chétif carré de pommes de terre existait sur le sommet du tumulus.

**H.** — *Liste des objets trouvés au Manné-er-H'roëk et déposés par nous au Musée d'archéologie de Vannes.*

1. Débris de bronze et 11 médailles. (1 Tibère, 1 Claude 1<sup>er</sup>, 1 Néron, 1 Domitien (argent), 2 Trajan; les 3 autres sont complètement frustes.) (Terres du sommet.)
2. Débris d'un vase romain en verre. (Terres du sommet.) Débris de poteries de terre. (Terres du sommet.)
3. Deux grains de collier à côtes, en terre cuite colorée (dans le galgal, à 3 mètres de profondeur). 1 grain de collier en pâte de verre (à 5<sup>m</sup>,50)?
4. Bille en verre (à 5<sup>m</sup> 50)?
5. Grains de collier et rondelles en terre cuite (de 6<sup>m</sup>,50 à 8<sup>m</sup> de profondeur).
6. Débris de vases en terre, charbon. (7 mètres.)
7. Grains de collier en jaspe et en agate. (8<sup>m</sup>, 8<sup>m</sup> 50, 10<sup>m</sup>.)
8. Grande pendeloque en jaspe vert, trouvée à l'entrée du dolmen (à l'intérieur).
9. Cercle en jade (au milieu du dolmen).
10. Celtæ en jade, trouvé près du cercle précédent.
11. 2 Pendeloques en jaspe (près de la tranche du celtæ précédent).
12. Celtæ en jade blanc (à la surface, angle sud).
13. Pendeloque en jaspe, trouvée près du celtæ précédent.

14. 11 grands celtæ en jade, brisés (au-dessous des dalles, compartiment antérieur du dolmen).
15. 90 celtæ, en trémolithe dure (sous les dalles, compartiment antérieur).
16. 5 pendeloques en jaspe vert (au-dessous des dalles, compartiment du fond).
17. Petits grains de collier en jaspe, quartz, agate (même compartiment).
18. Cristal de quartz (même compartiment).
19. 3 silex tranchants (même compartiment).
20. Charbon (même compartiment).
21. Débris de poterie en terre (tout au fond du dolmen, près du roc).
22. Débris de la roche naturelle, formant le sol du dolmen (région à gauche en entrant, à 3 mètres environ de l'entrée).
23. 3 celtæ en trémolithe (sous les dalles, compartiment du fond).
24. Échantillons de terres prises au-dessus des dalles et au-dessous, dans les deux compartiments.

NOTA. — La pierre à inscription a été remise à la commune de Locmariaquer, à charge par elle de la faire sceller dans l'intérieur du dolmen, et de fermer celui-ci par une porte dont la clef sera déposée à la mairie du bourg.



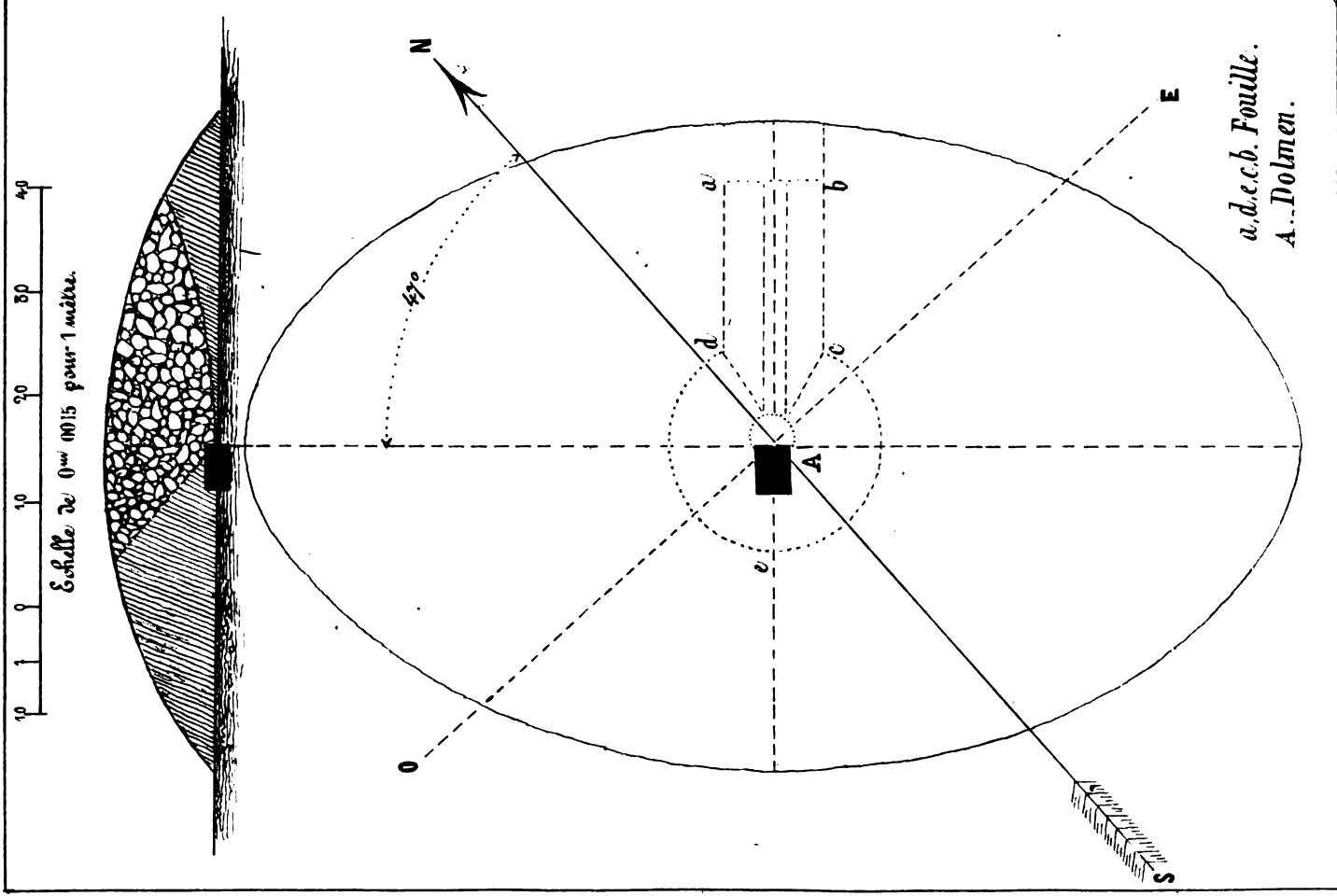


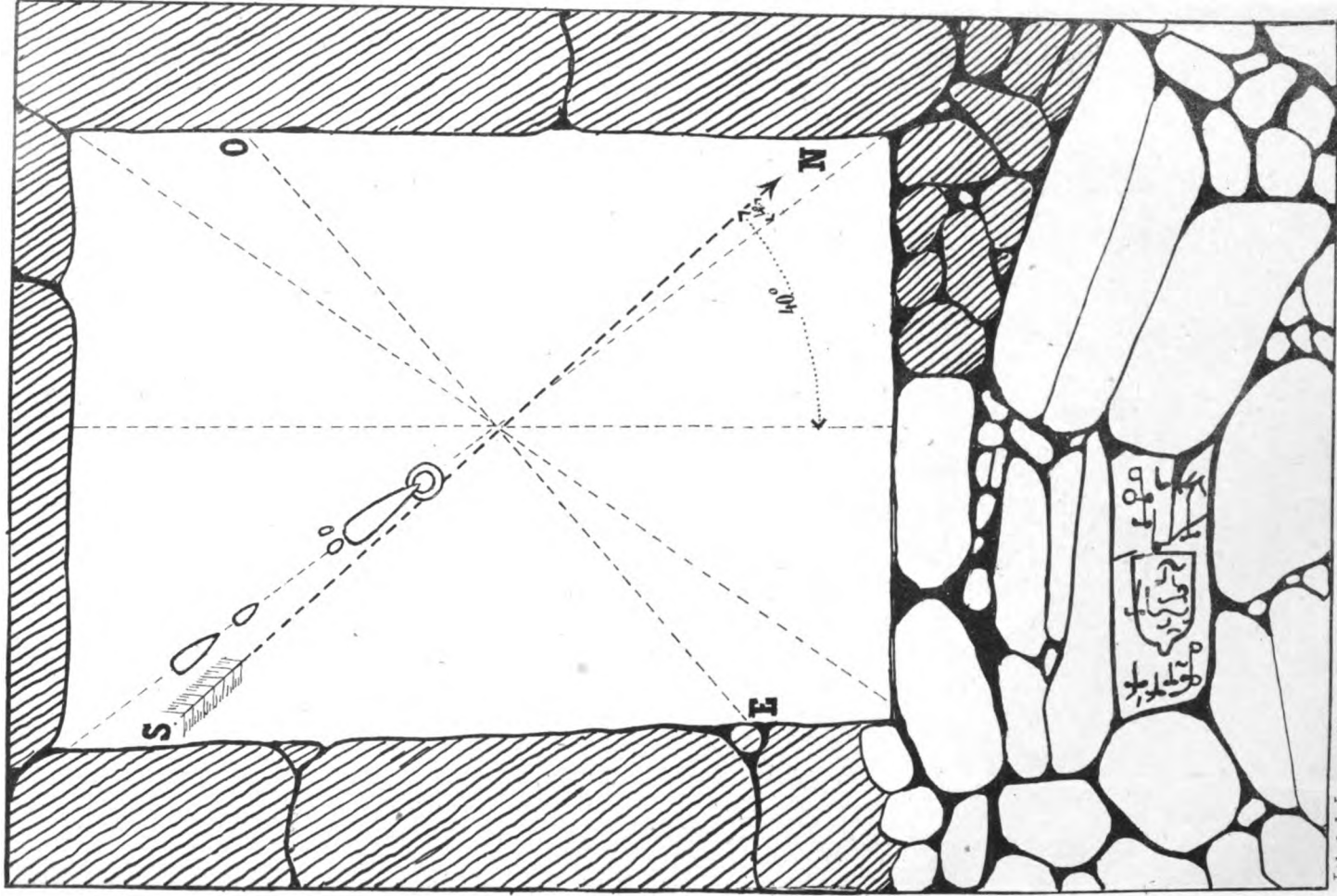
Fig. 6 de Nemoursville.

R. Gallier del.

Plan du Tumulus et coupe suivant le petit axe.



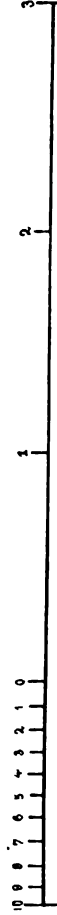
P. I. II.



Lith. G. de Lamarzelle.

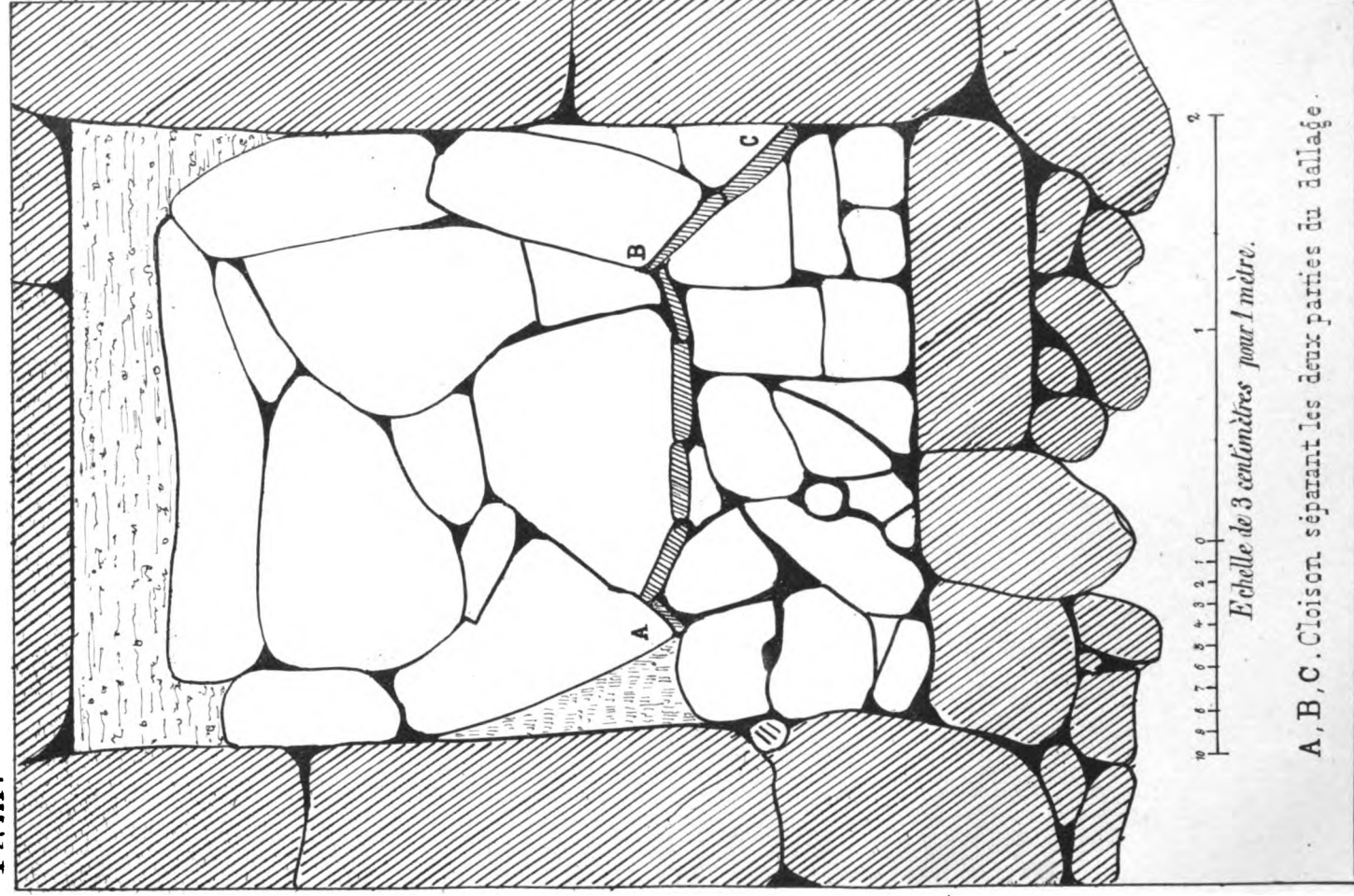
R. Gallès, del.

Plan du Dolmen au Niveau de la 1<sup>re</sup> Couche de terre et projection, sur ce Plan de la Pierre gravée et des Roches formant l'entrée.



Echelle de 0m 03 pour 1m.





Echelle de 3 centimètres pour 1 mètre.

A, B, C. Cloison séparant les deux parties du dallage.

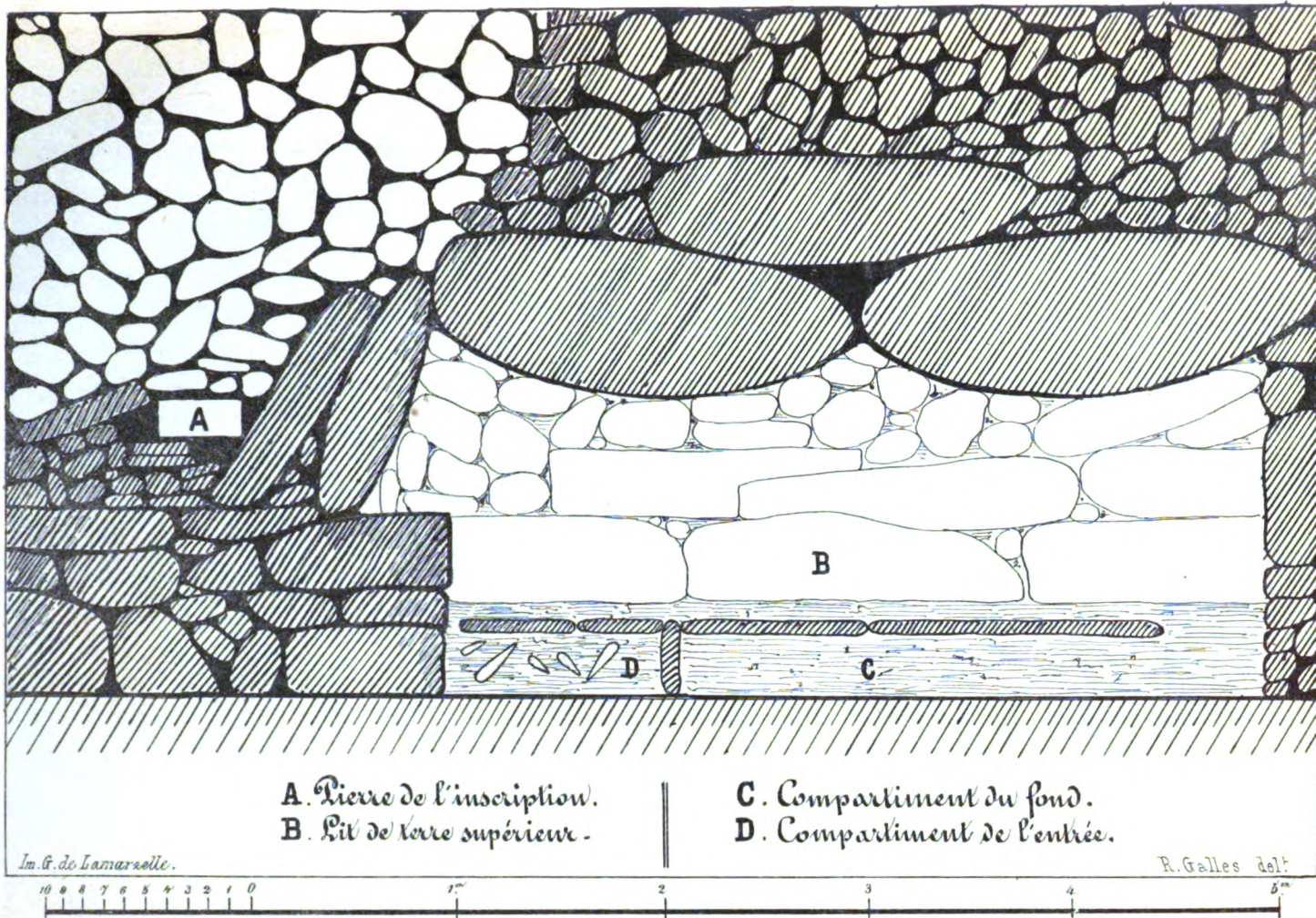
Imp. G. de Lamarcelle.

R. Galles del.

Plan du Dallage de la Chambre du Dofnen.







A. Pierre de l'inscription.  
B. Lit de terre supérieur.

C. Compartiment du fond.  
D. Compartiment de l'entrée.

Im. G. de Lamarzelle.

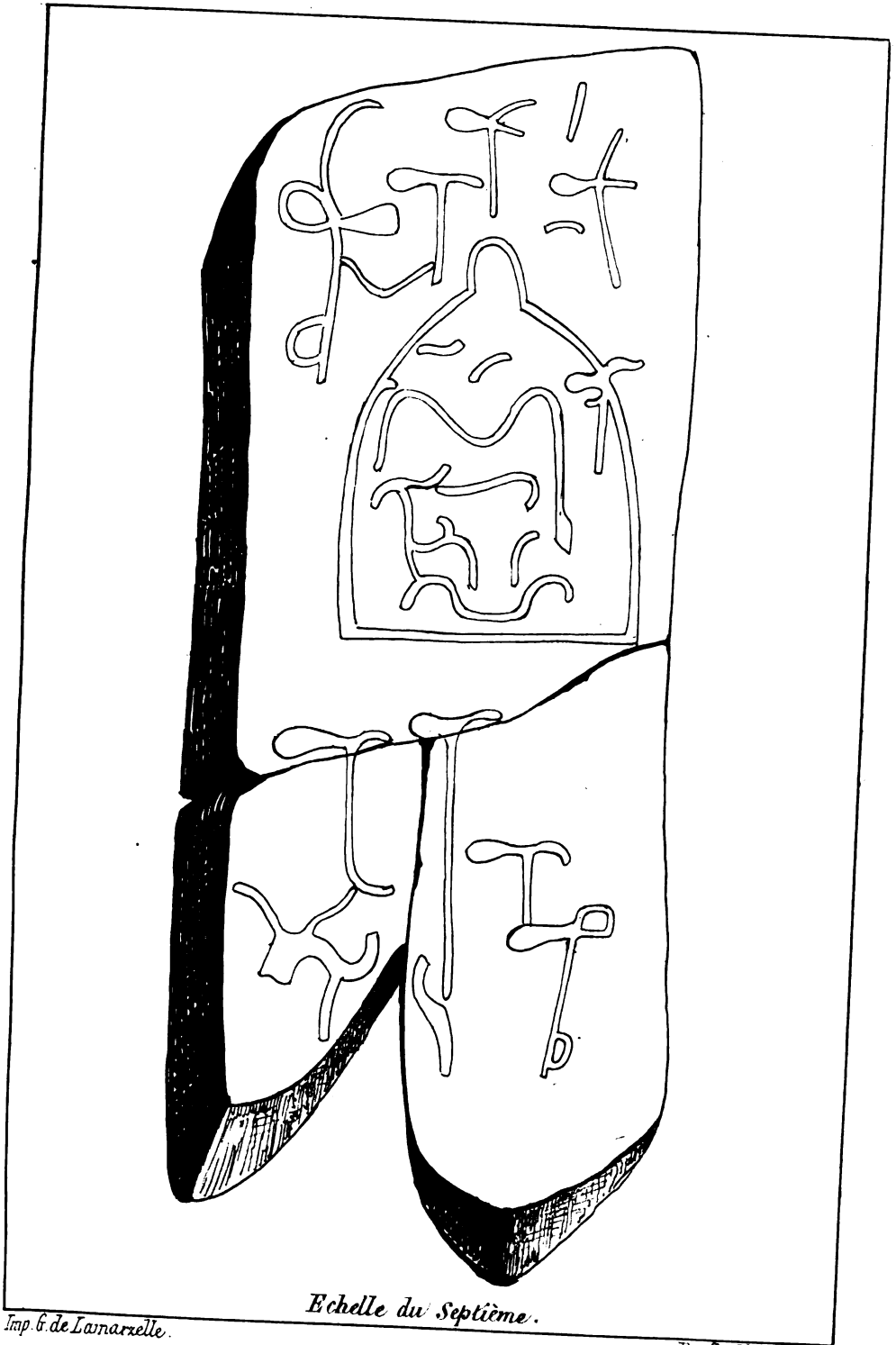
R. Galles del.



Echelle de 3 centimètres pour 1 mètre.

Coupe verticale du Dolmen parallèlement à son axe principal, en passant par le milieu de l'entrée





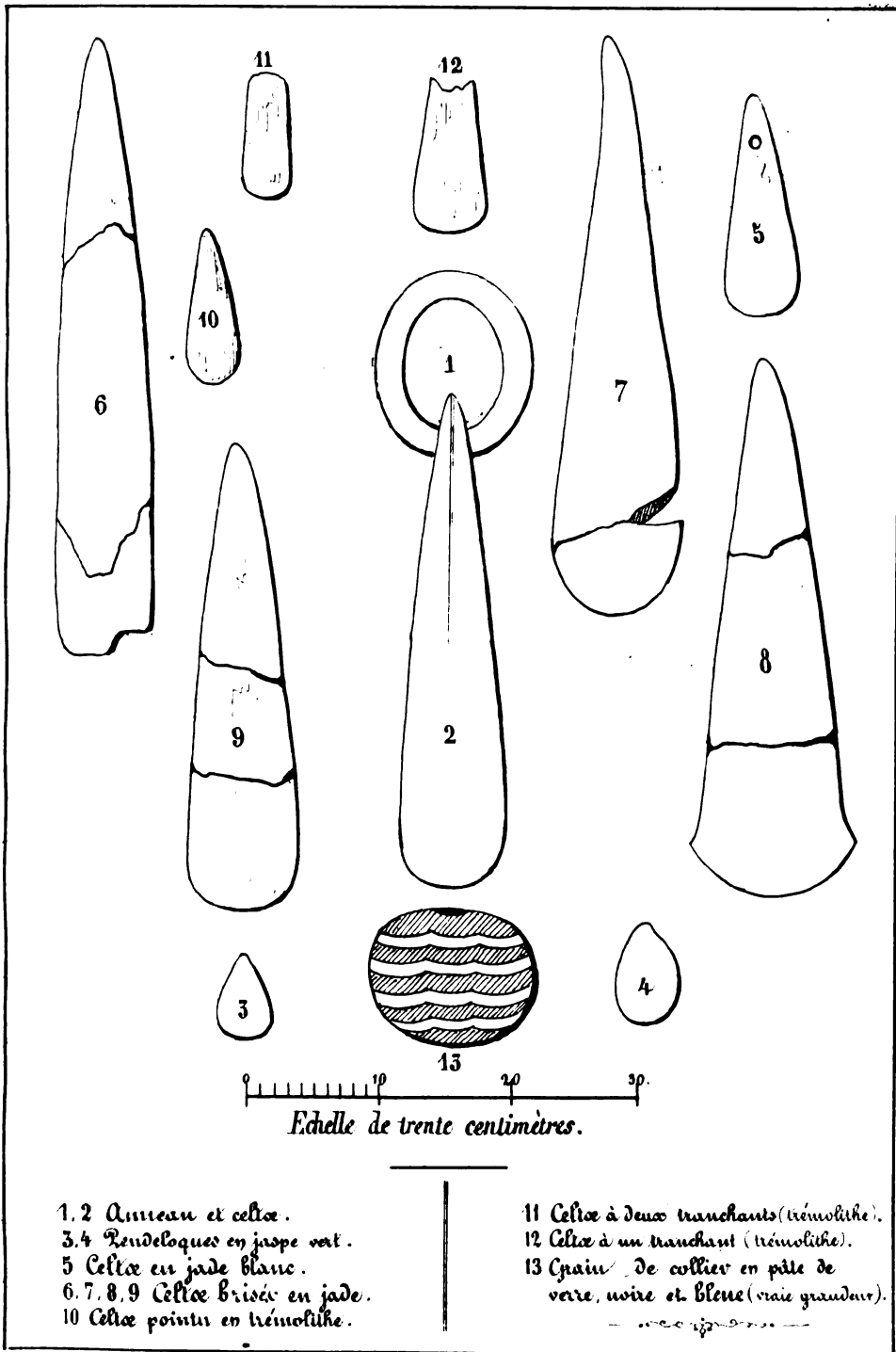
*Echelle du Septième.*

*Imp. G. de Larnaxelle.*

*R. Galles del.*

*Inscription du Mané-er-h'rock.*





1, 2 Armeau et celtæ.  
 3, 4 Pendeloques en jaspe vert.  
 5 Celtæ en jade blanc.  
 6, 7, 8, 9 Celtæ brisés en jade.  
 10 Celtæ pointus en trémolithe.

11 Celtæ à deux tranchants (trémolithe).  
 12 Celtæ à un tranchant (trémolithe).  
 13 Grain de collier en pille de verre, noire et bleue (rais grandeur).













THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

JUL 16 1983 ILL  
1250368

